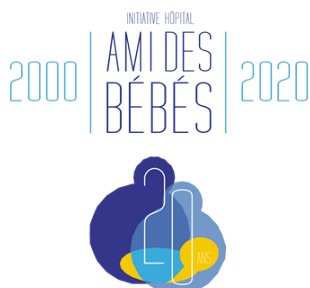


L'IHAB est un programme international lancé en 1991 par l'Organisation Mondiale de la Santé et l'UNICEF International, destiné aux professionnels de santé des services de maternité et néonatalogie, publics et privés. Il existe depuis 20 ans en France.

**L'état d'esprit IHAB:
des soins centrés sur le nouveau-né et ses
parents, dans un partenariat bienveillant
entre parents et soignants**



L'IHAB est une **démarche d'amélioration de la qualité** en accord avec les objectifs français du « Plan de Périnatalité » et ceux du PNNS 2019-2023. L'IHAB est une **Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)** collective conduite en mode projet valorisée dans le cadre de la **certification HAS**. L'IHAB reçoit le soutien de **Santé publique France et de l'UNICEF France**.

Cette formation IHAB (référençable DATADOCK) s'adresse à toute équipe de maternité ou néonatalogie en démarche vers le label IHAB et peut également intéresser des membres d'équipes déjà labellisées. La formation s'adresse préférentiellement aux porteurs du projet IHAB et nécessite comme **pré-réquis** de prendre connaissance de l'autoévaluation IHAB et de l'avoir remplie <https://www.i-hab.fr/outils/pour-demarrer-la-demarche-ihab/auto-evaluation/>

OBJECTIFS :

- **comprendre l'état d'esprit et les critères du label IHAB**
- **argumenter scientifiquement les 12 recommandations IHAB**
- **impulser le changement des pratiques**
- **échanger entre équipes**

En dec 2020, la France compte 51 maternités labellisées IHAB dont 19 avec la néonatalogie labellisée, et une quarantaine d'équipes en démarche IHAB. Au total, une naissance sur 6 a lieu dans une maternité labellisée IHAB ou en démarche (ce qui représente 122 000 naissances/an).

IHAB France est l'organisme qui coordonne le programme IHAB en France, en s'appuyant sur des experts reconnus en périnatalité et en allaitement maternel, et sur des professionnels d'équipes labellisées. IHAB France fait partie du comité coordinateur du réseau IHAB des pays industrialisés, en relation avec l'OMS et l'UNICEF. IHAB France propose des formations qui respectent les exigences de qualité dictées par la loi dans l'outil Datadock, propose des outils de travail pour les équipes en démarche, coordonne les évaluations des services de maternité et néonatalogie et assure le suivi annuel des équipes labellisées, le label étant revalidé tous les 4 ans.

Basé sur 12 recommandations validées scientifiquement, le programme IHAB permet **d'améliorer les pratiques autour de la naissance en centrant les soins sur les rythmes et besoins des nouveau-nés et de leurs parents, tout en respectant les exigences de la sécurité médicale.**

Le programme IHAB est bénéfique :

- pour l'ensemble des nouveau-nés : il facilite l'adaptation à la vie extra-utérine, encourage la proximité mère-enfant, favorise l'attachement parent-enfant.
- pour les parents : il crée un environnement propice à la constitution des premiers liens et permet aux parents d'acquérir autonomie et confiance en eux. Ils sont informés sur l'allaitement maternel et sont soutenus quel que soit le mode d'alimentation choisi pour leur bébé.
- pour les professionnels de santé. Ce projet de service repose sur une **formation commune des soignants**, valorisés en tant qu'accompagnants. L'organisation des soins est repensée pour tenir compte des besoins individuels des nouveau-nés et de leurs parents. Le projet IHAB renforce le travail en équipe et la **cohérence** entre professionnels intra et extrahospitaliers, en pré, péri et post-natal.



FORMATION IHAB pour les EQUIPES EN DEMARCHE 7 et 8 OCTOBRE 2021 - PARIS

Responsable de la formation: Dr Caroline FRANCOIS, coordinatrice médicale IHAB France

Intervenantes

Dr Sylvaine ROUSSEAU, pédiatre en néonatalogie, CH Roubaix labellisé IHAB

Mme Kristina LOFGREN, coordinatrice nationale IHAB France

Dr Caroline FRANCOIS, coordinatrice médicale IHAB France

IHAB France se réserve le droit de remplacer certains intervenants en cas d'indisponibilité et de remanier le programme selon les besoins des équipes.

1^{ère} journée – jeudi 7 octobre 2021 (de 9H à 18H)

Accueil à 8h45

Matinée

Présentation et attentes des participants

Le label dans le monde et en France (Kristina LOFGREN et Caroline FRANCOIS)

Pause

L'état d'esprit du label (Caroline FRANCOIS)

Du projet IHAB au label... Impulser le changement en équipe (Kristina LOFGREN)

Déjeuner (sur place, inclus)

Après-midi

Du projet IHAB au label... Impulser le changement en équipe (Kristina LOFGREN et Caroline FRANCOIS)

Peau à peau (Sylvaine ROUSSEAU)

Politique et Charte (Kristina LOFGREN)

Pause

Alimentation et rythmes du nouveau-né (Sylvaine ROUSSEAU)

Proximité mère-bébé (Sylvaine ROUSSEAU)

2^{ème} journée – vendredi 8 octobre 2021 (de 9h à 17H15)

Accueil à 8h45

Matinée

Information des femmes enceintes, groupes de mères et réseau (Caroline FRANCOIS)

Accompagnement du travail et de l'accouchement (Caroline FRANCOIS)

Pause

Compléments et tétines (Sylvaine ROUSSEAU)

Formation des professionnels (Caroline FRANCOIS)

Déjeuner (sur place, inclus)

Statistiques (Caroline FRANCOIS et Sylvaine ROUSSEAU)

3 ateliers en petits groupes (pratique clinique, soutien par IHAB France, thème libre)

Pause

Le Code OMS et l'éthique (Kristina LOFGREN)

Evaluation, réévaluation et suivi des équipes labellisées (Sylvaine ROUSSEAU et Kristina LOFGREN)

Bilan et Clôture (Caroline FRANCOIS)



FORMATION IHAB pour les EQUIPES EN DEMARCHE 7 et 8 OCTOBRE 2021 - PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à :

Marie-Anne DELMAS - Coordinatrice administrative de IHAB France

Nouvelle adresse postale 2 rue Abbé Cochet, Esc C, 76000 Rouen

administration@i-hab.fr **Tél : 06 95 08 44 14**

Lieu de formation : **RESPADD** (Réseau d'établissements de santé pour la prévention des addictions)

Plateforme Maladies Rares salle Pervenche (RDJ) 96 rue didot PARIS 14^{ème}

Bus ligne 58 (arrêt Jean Moulin) Tramway ligne 3a (arrêt Didot) Métro ligne 13 (arrêt Plaisance)

Responsable : Dr Caroline FRANCOIS coordinatricemedicale@i-hab.fr 07 81 22 77 58

Le nombre de participants est limité à 20 et est fonction de la capacité d'accueil des salles. Les règles sanitaires liées à la Covid-19 en vigueur au moment de la formation s'appliqueront. Si vous vous trouvez en situation de handicap, merci de nous le signaler dès votre inscription afin que nous veillions à vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Frais d'inscription : 871 € (incluant l'adhésion individuelle du stagiaire pour un an à IHAB France)

Pour les participants dont l'établissement a signé une déclaration de mise en route du projet et a adhéré à IHAB France pour l'année en cours, **les frais d'inscription sont réduits à 697 €.**

Les frais d'inscription incluent les 2 déjeuners. Hébergement à prévoir par chacun.

Inscription individuelle : Participation financière (par chèque) à envoyer avec votre bulletin d'inscription. Dès réception de ces documents, nous vous adressons une confirmation d'inscription qui tient lieu de convocation. Toute demande d'annulation doit être faite par courrier ou courriel au plus tard 30 jours avant la formation. Une somme de 30,00 € sera demandée pour frais de dossier. Pour les annulations effectuées à moins de 30 jours, la participation financière totale sera perçue. Si IHAB France annule la formation à moins de 30 jours, elle s'engage à verser au stagiaire 10% de la participation financière à titre de dédommagement (sauf si l'annulation découle de mesures gouvernementales liées à l'épidémie Covid-19).

Inscription par l'employeur dans le cadre de la formation continue : La présente inscription doit être accompagnée d'un engagement écrit de prise en charge des frais de formation établi par l'employeur. Dès réception de ces documents, une convention de formation sera signée entre IHAB France et votre employeur. Nous vous adresserons alors une confirmation d'inscription qui tiendra lieu de convocation. La demande de participation financière à votre employeur sera envoyée une fois la formation terminée.

Les conditions d'annulation de la formation par IHAB France ou d'annulation de la participation d'un stagiaire sont spécifiées dans la convention.

Bulletin d'inscription Formation IHAB des 7 et 8 oct 2021 (2 journées de 7H soit 14 heures de formation)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Profession : _____

Inscription individuelle **Inscription dans le cadre de la formation continue**

Etablissement: _____ **Service :** _____

Adresse (facturation): _____

Tél. personnel : _____ **Tél. professionnel :** _____

E-mail personnel: _____ **E-mail professionnel:** _____

Une adresse mail valide est INDISPENSABLE pour l'envoi des documents qui ne seront pas distribués sous format papier.